S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Oeuf

Conseil d'administration du SNIPO

20 janvier 2026

Paris

S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Oeuf

S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Oeuf

Point d'attention

Les participants aux réunions du SNIPO s'engagent au respect des obligations légales résultant du droit de la concurrence interne et communautaire.

Ils s'interdisent en conséquence toute discussion, communication ou échange d'informations sensibles, visant à servir une quelconque stratégie industrielle et commerciale.

Ordre du jour

Préparation CA CNPO :

- IAHP – point à date
- Situation du marché
- Ovosexage :
  - Point sur collecte jusqu'au 30 novembre ;
  - Point sur abrogation de l'accord CNPO ;
- Cotisation « aval » et budget du CNPO pour 2026
- Nouvelle cotation
- Salmonelles : Retour sur la réunion CNPO/DGAL de décembre

Actualités SNIPO :

- Point Administratif
- Point Affaires publiques
- Actualités européennes
- Point engagements clients Fin de la Cage
- Réunion vaccination IAHP France/Pays Bas
- Adro Ouest
- Communication : Point site internet et logo
- Actualités sociales
- Rep Emballage

S.N.I.P.O.
Syndicat National des Industriels et Professionnels de l'Oeuf

Suivi du CA du 18/11 & 12/12 :

Sujets	Décisions du CA 20/06	Actions	Etat
IAHP	• Prévoir à un point sur vaccination pondeuses IAHP	• Point présenté en CA du 12/12 et réunion en cours d'organisation avec les Pays-Bas	✓
Salmonelles	• Travailler à un arbre de décision dès confirmation des évolutions de la DGAL ; • Demander un observatoire de suivi des cas Salmonelles au niveau régional	• Dans l'attente de la publication définitive ; • Demande remontée au niveau CNPO.	→
Réglementation Bio	• Réponse du SNIPO à la consultation européenne sur la révision de la réglementation.	• Réponse faite par le SNIPO avec contribution envoyée le 19/11 à la Commission européenne.	✓
REP Emballages	• Prévoir un point à date sur le sujet et communiquer dès publication des échéances	• Nombreuses communications en décembre sur le sujet, abordé en CA et en Pôle Ovoproduits	✓

S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Œuf

IAHP – Point à date

IAHP

Au niveau français :

- **112 foyers** confirmés en élevages, dans 24 départements, dont 57 en Vendée ;
- 6 foyers en pondeuses ;
- **Incidence en très forte baisse** depuis décembre ;
- Mais **légère hausse la semaine dernière**, avec 4 nouveaux foyers confirmés (en Vendée, Loire-Atlantique, Allier et Lot-et-Garonne).

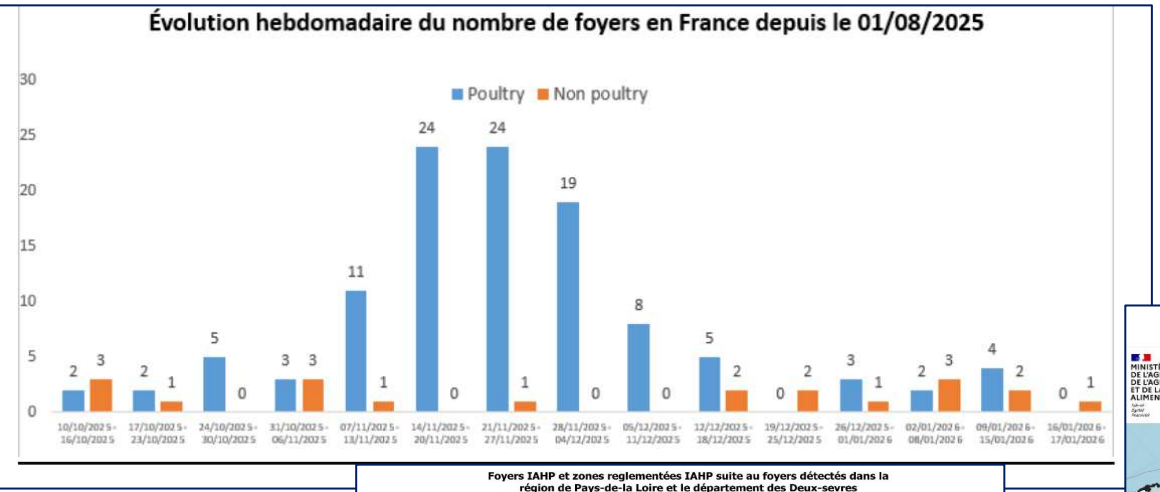

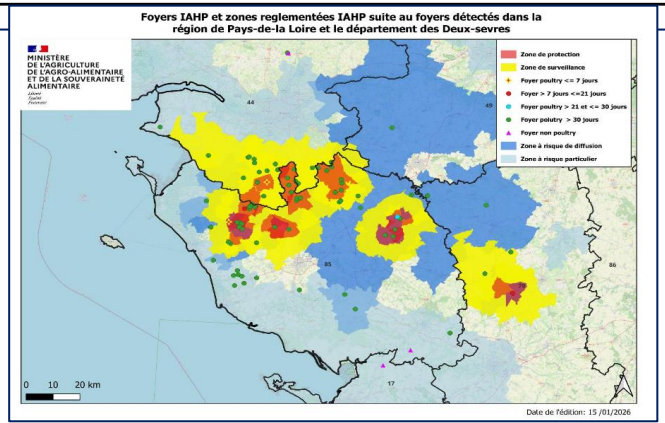

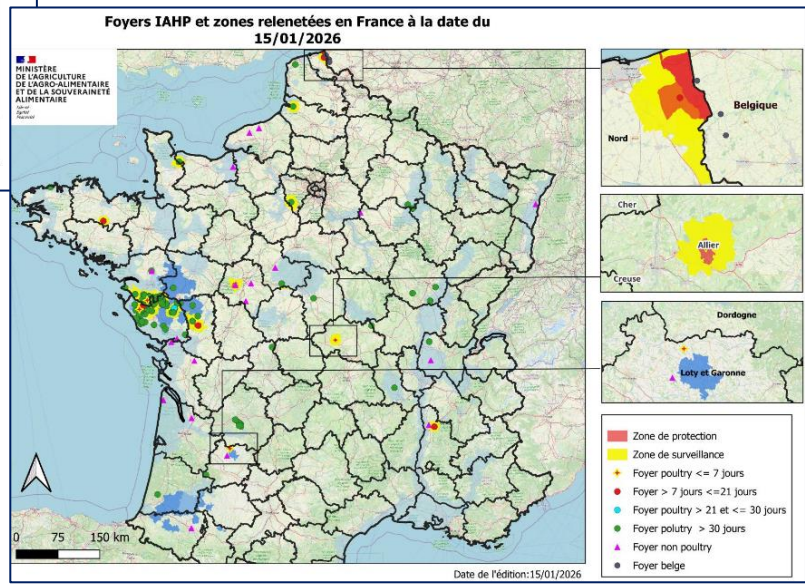

S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Oeuf

IAHP

Au niveau européen :

- **562 foyers** confirmés en élevage ;
- Principalement en Allemagne (169), en France, au UK (63), en Pologne (56) et en Italie (47) ;
- **Incidence en baisse** dans les principaux pays, sauf en Pologne

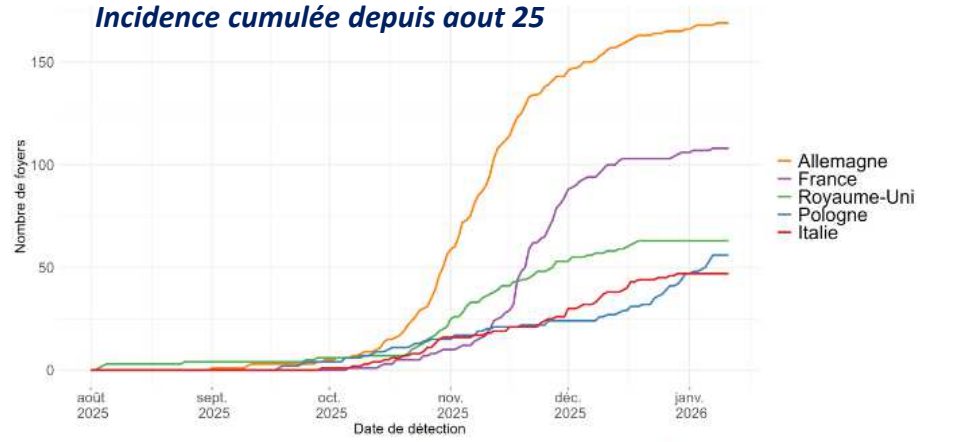

Figure 1. Prévalence (incidence cumulée) des déclarations de **foyers de volailles** par date de détection, dans les cinq pays les plus touchés depuis le début de la saison (le 01/08/2025) (source : Commission européenne ADIS le 12/01/2026, WAHIS-OMSA le 05/01/2026). NB: seuls les foyers notifiés dans ADIS et WAHIS-OMSA sont comptabilisés dans cette figure, donc seule une partie des foyers de volailles au Royaume-Uni est ici représentée.

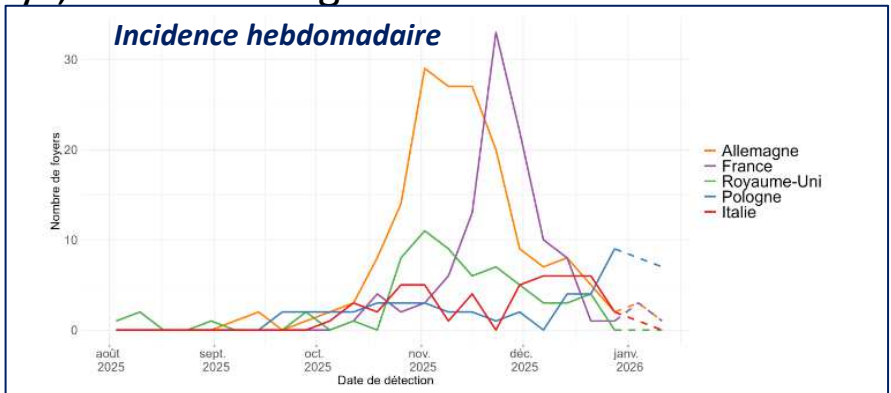

Figure 2. Incidence hebdomadaire des déclarations de **foyers de volailles** par date de détection, dans les cinq pays les plus touchés depuis le début de la saison (le 01/08/2025) (source : Commission européenne ADIS le 12/01/2026, WAHIS-OMSA le 05/01/2026). NB: seuls les foyers notifiés dans ADIS et WAHIS-OMSA sont comptabilisés dans cette figure, donc seule une partie des foyers de volailles au Royaume-Uni est ici représentée.

Aux Etats-Unis:

- 6 foyers pour 5,4 millions de poules abattues



Point vaccination pondeuses :

- **3 vaccins disponibles** en Europe, dont 2 ont déjà recu l'AMM ;
- Tests lancés aux Pays Bas, dans 2 élevages dont les œufs sont destinés uniquement au marché intérieur hollandais ;
- Les premiers résultats de ces tests sont positifs ;
- Au niveau EEPA, la grande majorité des pays favorables à la vaccination ; et consensus pour dire que dès que les Etats-Unis (qui sont désormais favorables) lanceront la vaccination pondeuses, l'Europe suivra ;
- En Italie, travail en cours sur un protocole pour vacciner 10 millions de poules et 10 millions de dinde dans une zone définie.

S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Œuf

Situation du marché

S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Oeuf

Situation du marché

⇨ **Depuis 10 jours, sollicitations médiatiques quotidiennes sur les rayons vides.**









Situation du marché

⇨ **Diffusion d'un CP du CNPO le 12 janvier**

- Rappel des achats records depuis 2023 (+5%/an) ;
- Tensions aggravées par la période des fêtes et des galettes; et l'épisode neigeux qui a perturbé les livraisons ;
- Reprise des éléments de langage habituels :
  - France 1er pays producteur en Europe ;
  - Besoin d'1 million de poules supplémentaires chaque année
  - Objectif de 300 nouveaux bâtiments en 2030 ;
  - Transition vers l'alternatif qui se poursuit, avec objectif 90% en 2030.
- Amélioration de la situation pour le second semestre 2026.



S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Oeuf

Situation du marché

⇨ **Reprise du sujet par la Ministre**







Situation du marché

⇨ **Question au Gouvernement d'Yves Bleunven le 14/01**



Yves Bleunven • 1er
Sénateur du Morbihan
4 j • Modifié •

Questions au Gouvernement, cet après-midi, j'ai interpellé la Ministre de l'Agriculture.
La filière œufs est devenue le symbole de nos crises agricoles : une situation totalement kafkaïenne !!!
Pendant que nos éleveurs croulent sous les normes, ils ne peuvent plus produire… Résultat : des rayons régulièrement vides et une souveraineté alimentaire qui se dégrade.
Alors bien-sûr on accuse la mondialisation, le Mercosur, l'Europe… Mais sur ce sujet précis, soyons enfin lucides : le problème, ce n'est pas les autres… le problème, c'est nous… le problème, c'est la France !!!
Sur-transposition des normes, procédures interminables, recours abusifs…
Conséquences : de nombreux projets bloqués, des investissements abandonnés et des importations qui ne respectent pas nos standards.
Et pourtant les solutions existent, elles ont même été votées cet été avec la loi Duplomb-Menonville. Mais quand les décrets d'application seront-ils enfin publiés ?
Il est temps que la France cesse d'être le problème et redevienne enfin la solution !!!

399 35 commentaires · 51 republications

Situation du marché

⇨ **Intervention DG Intermarché le 15/01 : pas d'importations envisagées**

BFM Business

Émissions Podcasts Économie et social International Entreprises Conso Patrimoine Emploi Immo B

BFM - Economie



ALERTE INFO■ **IRAN** Face aux menaces américaines, "l'Iran est toujours en position de défense" (ambassadeur d'Iran en France/BFMTV)

Œufs: "pratiquement toute la distribution se trouve en rupture" avoue Thierry Cotillard qui pense que la pénurie va durer 2-3 ans



En soutenant le bien-être animal, la distribution n'a pas anticipé l'effet mécanique : **plus de demande, moins de production.** Et pour l'instant, pas question de compenser en important massivement. *« On a toujours fait le choix du 100 % français pour les œufs. On va **s'interdire d'aller chercher à l'étranger »,*** affirme celui qui a donné son avis sur Mercosur. La conclusion est claire… et peu rassurante. Il manque aujourd'hui environ 150 poulaillers en France. Et entre les annonces politiques et la mise en production réelle, il faudra deux à trois ans selon Thierry Cotillard. À la question : *« La pénurie va-t-elle durer ? »,* il répond sans détour : *« Oui. C'est écrit. ».*

Situation du marché

Pour discussion :

- ⇨ **Quelles suites (notamment politiques) à donner à cet épisode médiatique ?**
- ⇨ **Messages/demandes à remonter demain au niveau du CNPO ?**
- ⇨ **Communication SNIPO à prévoir auprès des clients? Des partenaires institutionnels?**

S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Oeuf

Ovosexage

S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Oeuf

Ovosexage

Point collecte cotisation actuelle

⇨ **Rappel de l'obligation de déclaration au CNPO des volumes collectés jusqu'au 30 novembre 2025.**

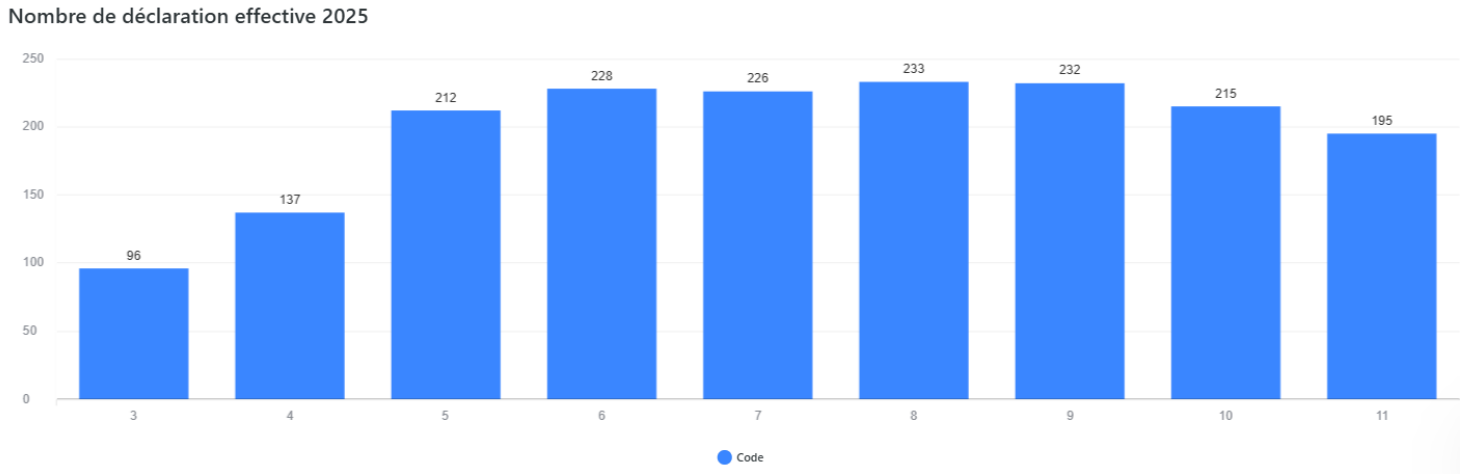

Ovosexage

Abrogation de l'accord CNPO sur la Cotisation Ovosexage

- Publication le 28 décembre de **l'arrêté abrogeant l'arrêté d'extension** de l'accord Ovosexage du CNPO du 28 février ;

⇨ **L'accord du CNPO du 28 février sur la CVE Ovosexage est abrogé.**

⇨ **Il n'est plus possible de faire référence dans les factures à la Cotisation ovosexage, ou à l'accord du 28 février.**



Ovosexage

Indice ITAVI

- Collecte des données en cours par l'Itavi pour la publication des indices de janvier à décembre 2025 ;
- Publication prévue la 3ème semaine de janvier.

Ovosexage

Pour discussion :

- ⇨ **Difficultés ou questions éventuelles à partager ?**
- ⇨ **Messages/demandes à remonter demain au niveau du CNPO ?**

S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Œuf

Cotisation Aval CNPO

S.N.I.P.O.
Syndicat National des Industriels et Professionnels de l'Oeuf

Pour rappel

Cotisation aval

Accord CNPO du 11 novembre 2023

- Accord d'une durée de 3 ans, non étendu ;
- Prélèvement de cotisations CNPO pour le fonctionnement du CNPO, sur :
  - chaque poule élevée en France (cotisation amont),
  - et sur les œufs de ces poules vendus aux distributeurs (cotisation aval) ;

- **Cotisation Amont :**
  - Cotisation sur l'achat de poulettes d'un jour, c'est l'acheteur de la poulette qui paye,
  - Montant à 1,89€/100 poules ;

- **Cotisation Aval :**
  - Appel de cotisation auprès des Centres et opérateurs ovoproduits, selon leur déclaration au CNPO. Les redevables : les distributeurs.
  - Montants :
    - 0,05 € / 1 000 œufs issus de sujets de race ponte élevés sur le territoire national,
    - 0,001 € / 1 kg d'entier liquide
    - 0,001 € / 1 kg de jaune liquide,
    - 0,001 € / 1 kg de blanc liquide,
    - 0,005 € / 1 kg d'entier séché,
    - 0,005 € / 1 kg de jaune séché,
    - 0,005 € / 1 kg de blanc séché.

La cotisation interprofessionnelle redevable au CNPO sur les ovoproduits élaborés (omelettes, blanc d'œuf, etc.) est de 0,001 / 1kg.

Cotisation aval

Courrier FCD/FCA du 18 décembre

FCA
FÉDÉRATION DU COMMERCE COOPÉRATIF ET ASSOCIÉ

fcd
Fédération du Commerce et de la Distribution

A l'attention de Loic THOMAS
Président SNIPO
7 rue du Faubourg Poissonnière
75009 Paris

Paris, le 18 décembre 2025

Monsieur le Président,
Mesdames Messieurs les membres du SNIPO,

Nous tenons à vous rappeler que suite à la démission de nos fédérations respectives FCA et FCD le 28 juin 2025, nous avions indiqué que nous respecterions intégralement **les accords interprofessionnels signés et étendus**, jusqu'à leur terme.

Dans le cadre de « **l'Accord interprofessionnel établissant des cotisations dans le secteur des œufs de consommation** » signé le 7 novembre 2025, et dans la mesure où d'une part cet accord n'a pas été étendu et d'autre part que nos engagements statutaires vis-à-vis du CNPO s'éteignent au 31 décembre 2025, nous vous remercions de ne plus facturer ni prélever aucune cotisation de ce type dès le premier janvier 2026 auprès de nos enseignes.

⇨ **Demande de ne plus facturer la cotisation Aval auprès des enseignes adhérentes à la FCD et à la FCA.**

⇨ **La cotisation Aval de 0,05 €/1 000 œufs ne doit plus être facturée depuis le 1er janvier 2026.**

Cotisation aval

Impact sur le Budget CNPO

Comptes 2024 - CNPO | Œuf

Recettes			
	Bilan 2024	Prév. 2025	Prév. 2026
Cotisations éleveurs	818 196,46	815 000,00	815 000,00
Cotisations "aval"	354 107,27	380 000,00	380 000,00
Reprises sur amortissements et provisions	4 493,06	5 000,00	5 000,00
Produits financiers	33 235,75	30 000,00	30 000,00
Produits exceptionnels	1 603,40	1 500,00	1 500,00
Cotisations ODF	90 155,98	90 000,00	90 000,00
Utilisation fonds dédiés ODF	29 165,31	30 000,00	30 000,00
Total	**1 330 957,23**	**1 351 500,00**	**1 351 500,00**

Dépenses			
	Bilan 2024	Prév. 2025	Prév. 2026
Fonctionnement, gestion et comptabilité	228 933,74	235 000,00	235 000,00
Communication	651 217,06	665 000,00	665 000,00
Etudes techniques	88 250,60	90 000,00	90 000,00
Etudes économiques	85 823,17	90 000,00	90 000,00
Actions Œufs de France	119 321,29	120 000,00	120 000,00
Impôts, taxes et versements assimilés	7 372,00	7 000,00	7 000,00
Dotations aux amortissements et provisions	109 632,91	100 000,00	100 000,00
Autres charges diverses de gestion	37 306,14	40 000,00	40 000,00
Charges exceptionnelles	341,85	350,00	350,00
Total charges	1 328 198,76	1 347 350,00	1 347 350,00
Résultat	2 758,47	4 150,00	4 150,00
Total général	**1 330 957,23**		

⇨ **Discussions à prévoir pour récupérer les 350 k€ manquants**

S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Œuf

Nouvelle cotation

Nouvelle cotation

Nouvelle cotation Code 2 :

- Volumes insuffisants échangés en Code 2, pas de lancement d'une nouvelle cotation Code 2 en janvier 2026 ;
- Veille sur les volumes échangés pour voir si lancement pertinent courant 2026 ;

⇨ **Report du lancement d'une nouvelle cotation Code 2, qui se fera dès que les volumes échangés le permettront.**

Cotation Code 3 actuelle :

- Refonte de la cotation actuelle au **1er mars 2026 ;**
- Parution d'une double cotation (ancienne version/nouvelle version) pendant 6 mois a minima ;
- **Evolutions à retenir :**
  - Passage à deux cotations : conditionnable/non conditionnable ;
  - Départ élevage, palette de 10 800, au kg, emballage alvéole plastique ;
  - Publication hebdomadaire, une seule journée de publication ;
  - Déclaration au kg.

⇨ **Présentation du journal les Marchés prévue au CA CNPO du 21/01**

S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Œuf

Salmonelles

Salmonelles

Réunion DGAL/CNPO du 09/12 :

- Réunion positive, validation des positions du CNPO et accord pour évolution du plan de lutte en favorisant la vaccination ;
- Demande initiale de la DGAL d'attendre la communication de la Ministre avant toute communication CNPO (et relai SNIPO) ;
- Mais avec crise agricole, plus de communication officielle prévue ;
- Projet d'arrêté envoyé par la DGAL au CNPO ; reprenant les éléments présentés lors de la réunion du 09/12.

S.N.I.P.O.
Syndicat National des Industriels et Professionnels de l'Oeuf

Salmonelles

Réunion DGAL/CNPO du 09/12 :

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Modification de la police sanitaire

Dépistage salmonelles
Vaccinés: fientes
Non vaccinés: fientes et environnement

Positif sur **fientes,**
Ou **plusieurs matrices environnement**

1 seul positif environnement
Charte OK ou très bon niveau de **biosécurité**
Pas d'**antériorité** du même sérotype sur les 2 dernières bandes
Pas d'**alerte alimentaire ou humaine** pour ce sérotype

Sinon

Tout OK

APMS

APDI

+

2 dépistages renforcés de l'AM lutte (≥ 4 jours d'intervalle)
Oeufs : stockage ou casserie

5 fientes + 2 environnement

-

Levée APMS

Non vaccinés : élimination sous 30 jours
Vaccinés : élimination ou maintien (traitement thermique des oeufs)

Dépistages supplémentaires par professionnel
Fréquence: toutes les 8 semaines sur 4 séries de prélèvements

S.N.I.P.O.
Syndicat National des Industriels et Professionnels de l'Oeuf

Salmonelles

Réunion DGAL/CNPO du 09/12 :

Dépistage obligatoire pour les troupeaux de poules pondeuses non vaccinés

Stade	Par	Age ou fréquence	Unité échantillonnée	Lieu d'échantillonnage	Nature des prélèvements	Echantillons pour analyse	Sérotypes recherchés
PRODUCTION	PROPRIETAIRE	Dans les 4 semaines suivant la mise en place et au plus tard à l'âge de 24 semaines (+ ou - 2 semaines pour le 1er prélèvement) Puis toutes les 15 semaines Seconde ponte : semaine de l'entrée en ponte puis toutes les 15 semaines Et dans les 6 semaines (10 semaines pour les troupeaux en cage et en volière) avant la réforme	Troupeau	Bâtiment d'élevage au sol	**2** paires de chaussettes passées chacune sur 50 % du bâtiment (sol et caillebotis)	1	SE, ST, SK Tout sérotype en fin de bande
					Et des chiffonnettes environnement : - 1 chiffonnette (effectif : 1000 à 20 000) - 2 chiffonnettes (effectif : 20001 à 50 000) - 3 chiffonnettes (effectif :50 001 à 80 000) - 4 chiffonnettes (effectif > 80000)	0 à 4	
				Bâtiment d'élevage en cage	2X150 g de fientes (2 pots) OU 4 chiffonnettes tapis de fientes passées sur l'ensemble des tapis	1	
					Et des chiffonnettes environnement : - 1 chiffonnette (effectif : 1000 à 20 000) - 2 chiffonnettes (effectif : 20001 à 50 000) - 3 chiffonnettes (effectif :50 001 à 80 000) - 4 chiffonnettes (effectif > 80000)	0 à 4	
				Bâtiment en volière ou au sol dont fientes sont majoritairement retirées au moyen de tapis de déjection	**1 paire** de chaussettes (sol et caillebotis) ET **1x** 150g de fientes OU **2** chiffonnettes tapis de fientes passés sur l'ensemble des tapis	1	
					Et des chiffonnettes environnement : - 1 chiffonnette (effectif : 1000 à 20 000) - 2 chiffonnettes (effectif : 20001 à 50 000) - 3 chiffonnettes (effectif :50 001 à 80 000) - 4 chiffonnettes (effectif > 80000)	0 à 4	

S.N.I.P.O.
Syndicat National des Industriels et Professionnels de l'Oeuf

Salmonelles

Réunion DGAL/CNPO du 09/12 :

Dépistage obligatoire pour les troupeaux de poules pondeuses vaccinés

Stade	Par	Age ou fréquence	Unité échantillonnée	Lieu d'échantillonnage	Nature des prélèvements		Echantillons pour analyse	Sérotypes recherchés
PRODUCTION	PROPRIETAIRE	Dans les 4 semaines suivant la mise en place et au plus tard à l'âge de 24 semaines (+ ou - 2 semaines pour le 1er prélèvement) Puis toutes les 15 semaines Seconde ponte : semaine de l'entrée en ponte puis toutes les 15 semaines Et dans les 6 semaines (10 semaines pour les troupeaux en cage et en volière) avant la réforme	Troupeau Vacciné salmonelles	Bâtiment d'élevage au sol	< 1000 poules pondeuses	**2** paires de chaussettes passées chacune sur 50 % du bâtiment (sol et caillebotis)	1	SE, ST, SK Tout sérotype en fin de bande
					De 1000 à 50000 poules pondeuses	**2** paires de chaussettes passées chacune sur 50 % du bâtiment (sol et caillebotis)	2	
					≥ 50001 poules pondeuses	**3** paires de chaussettes passées chacune sur 1/3 du bâtiment (sol et caillebotis)	3	
				Bâtiment d'élevage en cage	< 1000 poules pondeuses	**2x** 150g de fientes (2 pots) OU **4** chiffonnettes tapis de fientes passées sur l'ensemble des tapis	1	
					De 1000 à 50000 poules pondeuses	**2x** (2x150g) de fientes (2 pots) collectés chacun sur 50 % des tapis OU **2x**4 chiffonnettes passées sur 50% des tapis de fientes	2	
					≥ 50001 poules pondeuses	**3x** (2x 150g) de fientes (2 pots) collectés chacun sur 1/3 des tapis OU **3x** 4 chiffonnettes passés sur 1/3 des tapis de fientes	3	
				Bâtiment d'élevage en volière ou au sol dont fientes sont majoritairement retirées au moyen de tapis de déjection	< 1000 poules pondeuses	**1 paire** de chaussettes (sol et caillebotis) ET **1x** 150g de fientes OU **2** chiffonnettes tapis de fientes passés sur l'ensemble des tapis	1	
					De 1000 à 50000 poules pondeuses	**1 paire** de chaussettes sol	1	
						1x 150g de fientes OU **2** chiffonnettes tapis de fientes passés sur l'ensemble des tapis	1	
					≥ 50001 poules pondeuses	**2** paires de chaussettes passées chacune sur 50 % du bâtiment (sol et caillebotis)	2	
						1x 150g de fientes OU **2** chiffonnettes tapis de fientes passées sur l'ensemble des tapis	1	

Salmonelles

En synthèse :

- Modalités de dépistage :
  - **Suppression des échantillons d'environnement pour les lots vaccinés** (contrôles seulement sur fientes) ;
  - Pas de changements pour les lots non-vaccinés (contrôles fientes + environnement).
- Si résultat positif sur fientes : **mise en APDI**, et élimination pour les lots non vaccinés* (maintien possible pour lots vaccinés) ;
- Si 1 résultat positif sur environnement (et 1 seul) : APMS, si de nouveau positif, **mise en APDI** et élimination pour les lots non vaccinés* (maintien possible pour lots vaccinés).

⇨ *** Pour les lots non-vaccinés, l'abattage sera obligatoire sous 30 jours, sans maintien en production possible pour la production d'ovoproduits.**

Calendrier :

- Pour la partie dépistage, objectif de mise en place lors du SIA, fin février : pour les lots déjà vaccinés, l'évolution sur le dépistage devrait se faire dès février ;
- Pour le reste, nécessité d'attendre la mise à jour de l'arrêté indemnisations, pas avant fin 2026 : en 2026, tous les lots non-vaccinés mis en APDI pourront continuer à produire ;

S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Oeuf

Dossiers SNIPO

Point Administrateurs

Administrateurs SNIPO

⇨ **Départ en décembre de Rodolphe Millet (administrateur SNIPO & CNPO) et Stéphane Gourguechon (administrateur SNIPO & CNPO + président du Pôle Coquille).**

Pour rappel :

CONSEIL D'ADMINISTRATION SNIPO
Loïc Coulombel (Liot)
Loïc Thomas (La Fourcade)
Benoît Geslin (Les Œufs Geslin)
~~Stéphane Gourguechon (Terrena)~~
Hugues Monge (ODNV)
David Cassin (Groupe Avril)
Anne-Sophie Philippe (CDPO)
Stéphanie Ripoche (Œuf des 2 Moulins)
Stéphane Monmagnon (CGA)
Christophe Beriard (Loeuf)
Ludovic Justeau (Igreca)
~~Rodolphe Millet (PEP - Eureden)~~
Fabrice Renavand (Cocorette)

BUREAU SNIPO
Loïc Thomas (La Fourcade) **Président**
Loïc Coulombel (Liot) **Vice-Président**
Benoît Geslin (Les Œufs Geslin) **Vice-Président**
Stéphane Monmagnon (CGA) **Trésorier**
Hugues Monge (ODNV) **Secrétaire**
David Cassin (Groupe Avril) **Membre du Bureau**

Administrateurs SNIPO

⇨ **Départ en décembre de Rodolphe Millet (administrateur SNIPO & CNPO) et Stéphane Gourguechon (administrateur SNIPO & CNPO + président du Pôle Coquille).**

14 délégués CNPO
Loïc Thomas – Vice-président
Benoît Geslin
~~Stéphane Gourguechon~~
Hugues Monge
David Cassin
Anne-Sophie Philippe
Stéphanie Ripoche
Loïc Coulombel
Ludovic Justeau
~~Rodolphe Millet~~
Stéphane Monmagnon
Christophe Beriard
Fabrice Renavand
Yvan Moreon

Pour rappel :

Membres du Bureau CNPO

10 administrateurs CNPO
Loïc Thomas – Vice-président
Hugues Monge
Ludovic Justeau
~~Stéphane Gourguechon~~
David Cassin
Anne-Sophie Philippe
Stéphanie Ripoche
Loïc Coulombel
~~Rodolphe Millet~~
Benoît Geslin

S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Oeuf

Dossiers SNIPO

Point Affaires publiques

Affaires publiques

Point rendez-vous SNIPO

- Rencontre le 11/12 de la nouvelle Directrice Affaires Publiques de l'**ANIA** et présentation des dossiers SNIPO ;
- Participation à la Galette de la **FEB** le 14/01 au ministère ;
- Participation aux vœux **ANIA** le 28/01 ;
- Déjeuner avec le Directeur de l'**ANIA** le 29/01 ;
- Intervention en Commission approvisionnements du **SNRC** (restauration collective) le 11/02.



S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Oeuf

Dossiers SNIPO

Actualités européennes

Actualités européennes

Déforestation (règlement 2023/1115)

- Publication le 19 décembre 2025 du règlement 2025/2650 ;
- Décale d'un an l'application du texte, et apporte de nombreuses simplifications administratives.

CSRD – Reporting durabilité

- Projet de directive du 9 décembre 2025 ;
- Va apporter des simplifications administratives, et va réviser le seuil des entreprises concernées ;
- Le nouveau seuil : entreprises de l'UE de **+ de 1 000 salariés** et **+ de 450 M€ de chiffre d'affaires** net ;
- Passage de 5 000 entreprises concernées, à 500 entreprises concernées ;
- Texte à venir pour confirmer que les entreprises qui repassent sous ce nouveau seuil n'auront pas à publier leur reporting.

S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Oeuf

Dossiers SNIPO

Point engagements clients Fin de la cage

Fin de la cage

Point sur engagements clients à fin 2025

Pour discussion :

- ⇨ **Besoin d'une communication SNIPO spécifique ?**
- ⇨ **Messages à remonter au CNPO ?**

S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Oeuf

Dossiers SNIPO

Etiquetage AEBEA

Etiquetage AEBEA



- Initiative lancée depuis 2017 pour un étiquetage BEA, étendue aux pondeuses en 2023
- Pour rappel, position défavorable du SNIPO et du CNPO sur cette démarche, avec confusion et segmentation vs modes d'élevages; dévalorisation ; et problématiques techniques importantes (notamment au niveau couvoirs) ;
- Alertes remontées ces dernières semaines de plusieurs sollicitations de la GMS sur ce sujet : important de bien remonter au SNIPO les sollicitations, et de rappeler les positions défavorables du SNIPO et du CNPO à cette démarche.

S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Oeuf

Dossiers SNIPO

Réunion France/Pays Bas Vaccination IAHP

Réunion Vaccination

- Réunion le 22/01, co-organisée par le SNIPO et le CNPO, suite à une sollicitation des Pays-Bas ;
- 8 représentants pour la délégation hollandaise ; 16 représentants pour la délégation francaise (3 SNIPO, 2 CNPO, 1 FIA, 1 SNA, 1 ANVOL, 2 CIFOG, 1 AVEC & 3 Vétérinaires) ;
- Objectif : partage d'expériences entre délégations, sur tests vaccination pondeuses aux Pays Bas et sur vaccination canard en France ;
- Volonté des hollandais d'envisager la vaccination IAHP, beaucoup de questions sur son application et son impact (notamment export) ;

⇨ **Moment important pour remonter toute question sur les tests vaccination pondeuses des Pays Bas.**

S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Oeuf

Dossiers SNIPO

Adro Ouest

Adro Ouest

- Sujet abordé lors de la dernière réunion du Pôle Ovoproduits ;
- Demande de remonter le sujet au niveau du CA SNIPO ;
- Adro Ouest :
  - Association pour le Développement de la Recherche sur les Ovoproduits dans l'Ouest; association loi 1901 crée en 2006 ;
  - Objectif : Promouvoir une filière de qualité et la valorisation de nouveaux produits ;
  - Travail autour de thématiques (sécurité sanitaire, propriétés fonctionnelles, qualités nutritionnelles….)

7 partenaires économiques

CECAB - PEP (filiale ovoproduits du groupe Cecab)
IGRECA
OVOTEAM
LIOT
Ets Geslin SA
Ets Blanchard
SAMO (filiale ovoproduits du groupe Pampr'oeuf)

9 partenaires scientifiques et techniques

Agrocampus Ouest
UMR Inra STLO
Inra de Nantes
ANSES de Ploufragan
ADRIA Développement de Quimper
Université de Nantes
ONIRIS
Université de Bretagne Occidentale (UBO)
Institut Technique de l'Aviculture (ITAVI)

2 partenaires associés

Coop de France Ouest
Syndicat National des Industriels et Professionnels de l'Oeuf (SNIPO)

⇨ **Pour discussions : quelle articulation à proposer avec le SNIPO ?**

S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Œuf

Dossiers SNIPO

Site internet

Site internet

- Site bloqué depuis fin 2024 ;
- Echanges en 2025 avec prestataire informatique : remise en ligne d'une version « figée » du site, mais sans modifications possibles, et sans accès à l'espace abonné ;
- Pour résoudre le problème, nécessité de refaire le site dans sa globalité ;
- Sollicitation par le SNIPO de plusieurs prestataires, et validation à l'automne du devis le plus intéressant (prestataires ONITI & Forsane) ;
- Depuis novembre, travail avec le prestataire aux maquettes du nouveau site.



S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Œuf

Site internet

⇨ **Univers graphique proposé :**

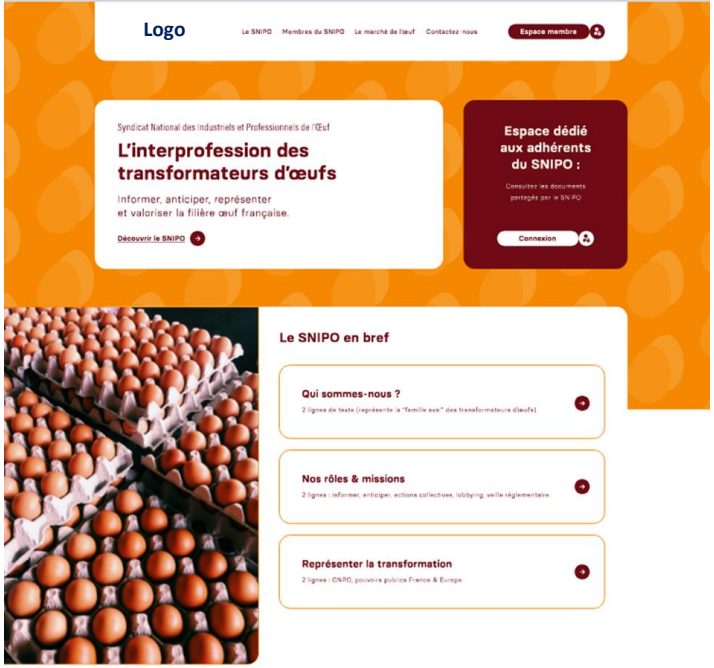



Site internet

Sujet du logo

- Aucune version Haute définition disponible pour le logo actuel ;
- Constat par le prestataire que logo SNIPO très peu lisible et pas moderne ;
- Proposition de travailler en parallèle à une amélioration du logo (compris dans le devis initial), pour le rendre + moderne, + lisible, tout en gardant son identité et le lien à l'œuf.

SNIPO

Choix des couleurs

Sur un fond clair (très fréquent : papier blanc, écran, documents), le orange manque de contraste.

Test de contraste (WebAIM / WCAG) : #f59c00 sur blanc ≈ 2,18:1 > Insuffisant

(les recommandations d'accessibilité visent 4,5:1 pour du texte standard, et 3:1 même pour du grand texte)

Conséquence concrète :

- le nom du syndicat devient moins lisible surtout à petite taille,
- il perd en impact en impression,
- et il peut être difficile à lire pour une partie du public (fatigue visuelle, baisse de vision, écrans lumineux, etc.)

Je propose un système simple et cohérent :

Orange #f59c00

- pour l'attribut visuel du logo (symbole, élément graphique "œuf", accent, détail),
- pour des fonds décoratifs / aplats / motifs.

Couleur texte #82161b

- pour le nom du syndicat (l'information essentielle à lire) et texte.

Pourquoi #82161b marche bien :

- Elle reste dans une gamme chaude, compatible avec l'orange (pas un noir "dur").
- Elle renforce la sérieux / institutionnel tout en restant chaleureuse.

Et surtout, côté lisibilité :

- #82161b sur blanc ≈ 10,10:1 > excellent, très au-dessus des seuils recommandés.
- #82161b sur #f59c00 ≈ 4,63:1 > bon, conforme pour du texte standard.

On garde le orange historique comme signature graphique, mais on passe le nom en brun pour garantir la lisibilité. Les tests de contraste montrent que l'orange en texte sur fond clair n'est pas suffisamment lisible, alors que le brun offre un contraste excellent. Résultat : un logo plus efficace, plus lisible, et toujours fidèle à l'identité.

S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Oeuf

Proposition 1

SNIPO
Syndicat National des Industriels et Professionnels de l'Œuf

SNIPO Syndicat National des Industriels et Professionnels de l'Œuf

SNIPO Syndicat National des Industriels et Professionnels de l'Œuf

SNIPO Syndicat National des Industriels et Professionnels de l'Œuf

Proposition 2

S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Oeuf

SNIPO
Syndicat National des Industriels et Professionnels de l'Œuf

SNIPO Syndicat National des Industriels et Professionnels de l'Œuf

SNIPO Syndicat National des Industriels et Professionnels de l'Œuf

SNIPO Syndicat National des Industriels et Professionnels de l'Œuf

Proposition « alternative »

SNIPO
Syndicat National des Industriels et Professionnels de l'Œuf

SNIPO Syndicat National des Industriels et Professionnels de l'Œuf

SNIPO Syndicat National des Industriels et Professionnels de l'Œuf

SNIPO Syndicat National des Industriels et Professionnels de l'Œuf

Site internet

Rendu sur la proposition de site



S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Oeuf

Dossiers SNIPO

Communication - LinkedIn

Communication

- Reprise depuis mars 2025 de la **page LinkedIn du SNIPO** ;
- Depuis la reprise de la page :
  - 13 publications ;
  - +60% en nombre d'abonnés (236 abonnés à date) ;
  - 6776 impressions ;
  - 151 réactions.

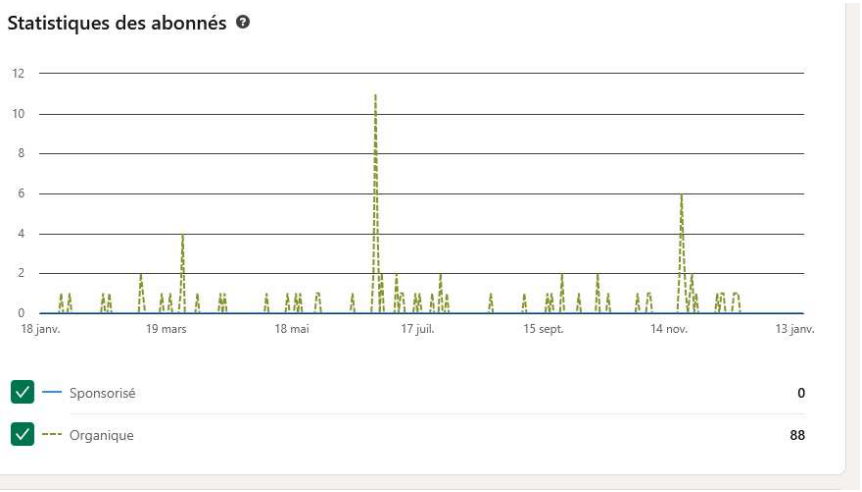

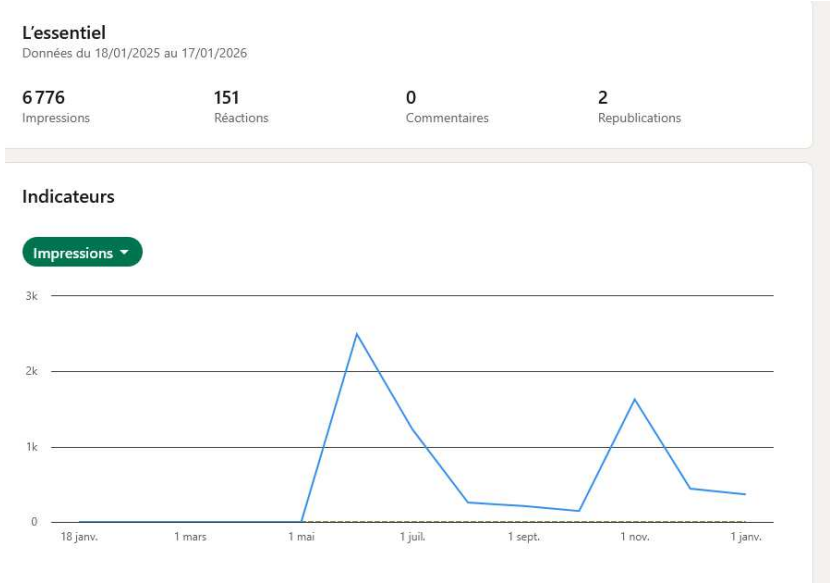

S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Oeuf

Dossiers SNIPO

Actualités sociales

Actualités sociales

Hausse du SMIC et négos salaires minimas

- Hausse du SMIC au 1er janvier 2026 : **+ 1,18%**, à **1 823,03€**.

- CPPNI du 22 janvier : négociation sur les salaires minimas conventionnels.



Actualités sociales

Application nouvelle CCN

- Nouvelle CCN BVP/Œufs entrée en application au 1er décembre 2025 (arrêté d'extension de la CNN publié le 27 novembre) ;

- 2 avenants à la CCN diffusés en novembre :
  - Avenant n°2 relatif aux disposition de la CCN sur le Forfait jour. Publication de l'arrêté d'extension le 3 janvier 2026 ;
  - Avenant n°3 portant sur plusieurs points de la CCN ayant entrainé des demandes de précisions de la part de la DGT ; extension prévue pour février 2026.

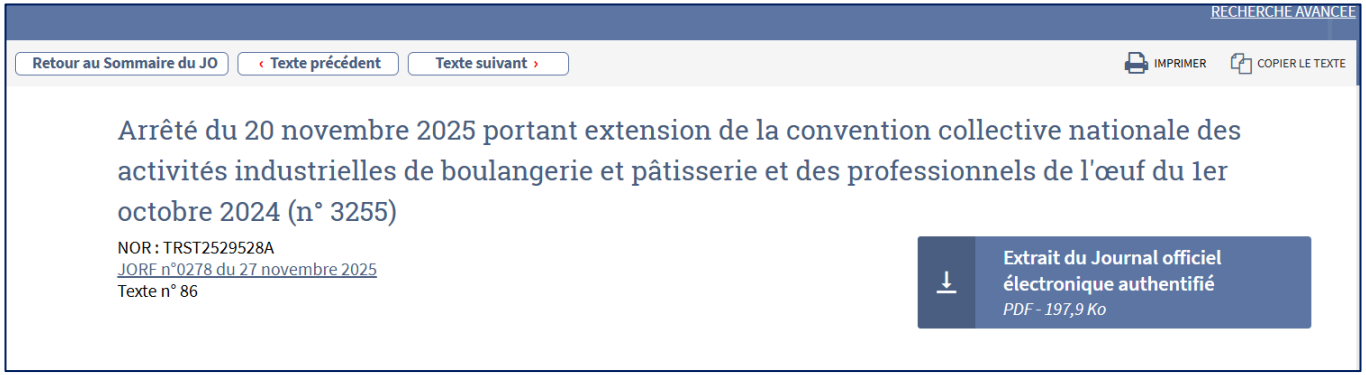

⇨ **Proposition prochain webinaire Social le 5 février 11h**

Actualités sociales

Représentativité des OS

- Publication le 3 janvier 2026 de l'arrêté de représentativité pour la Branche BVP/Œufs :
  - CFDT : 33,73 % (+2,5%)
  - CGT : 29,90 % (+3,5%)
  - FO : 23,66 % (-7%)
  - CFTC : 9,17 % (+0%)
  - CFE-CGC : 3,54 % (+1%)

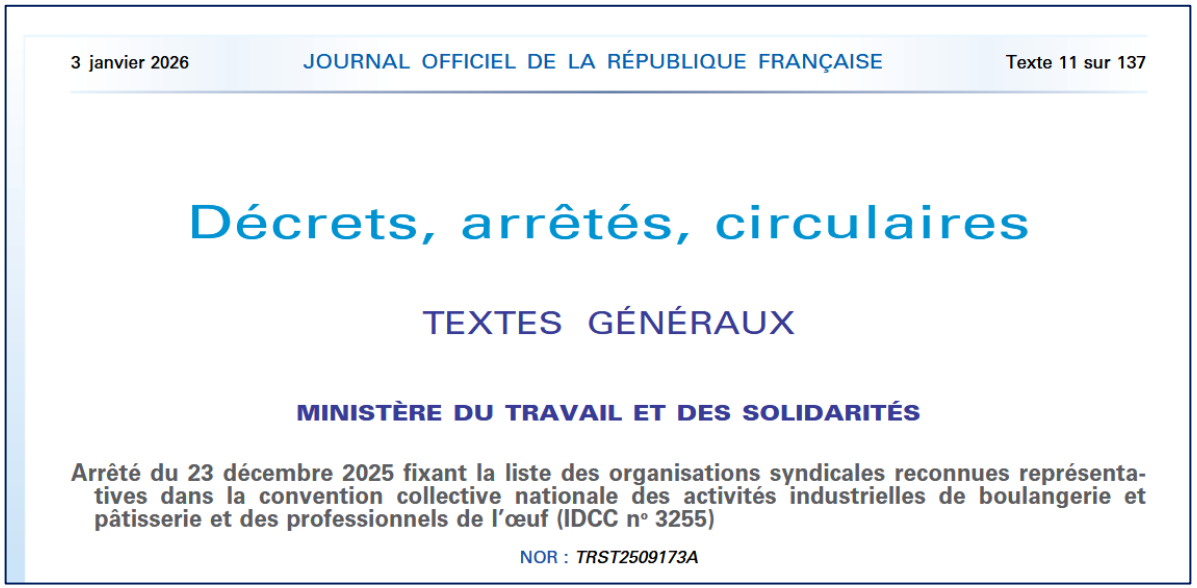

3 janvier 2026 JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Texte 11 sur 137

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS

Arrêté du 23 décembre 2025 fixant la liste des organisations syndicales reconnues représentatives dans la convention collective nationale des activités industrielles de boulangerie et pâtisserie et des professionnels de l'œuf (IDCC n° 3255)

NOR : *TRST2509173A*

Actualités sociales

Projets Attractivité des métiers

- Travail en cours pour lancer un projet SNIPO en 2026 en partenariat avec Ocapiat en se basant sur le travail réalisé par la FEB en 2025 ;
- Objectif : Concevoir des outils print pédagogiques à destination des entreprises adhérentes pour aider au recrutement des jeunes ;
- Projet à présenter en Commission paritaire et, si validation, prise en charge à 100% par Ocapiat ;
- Budget proposé pour ce projet : 50 000€ HT



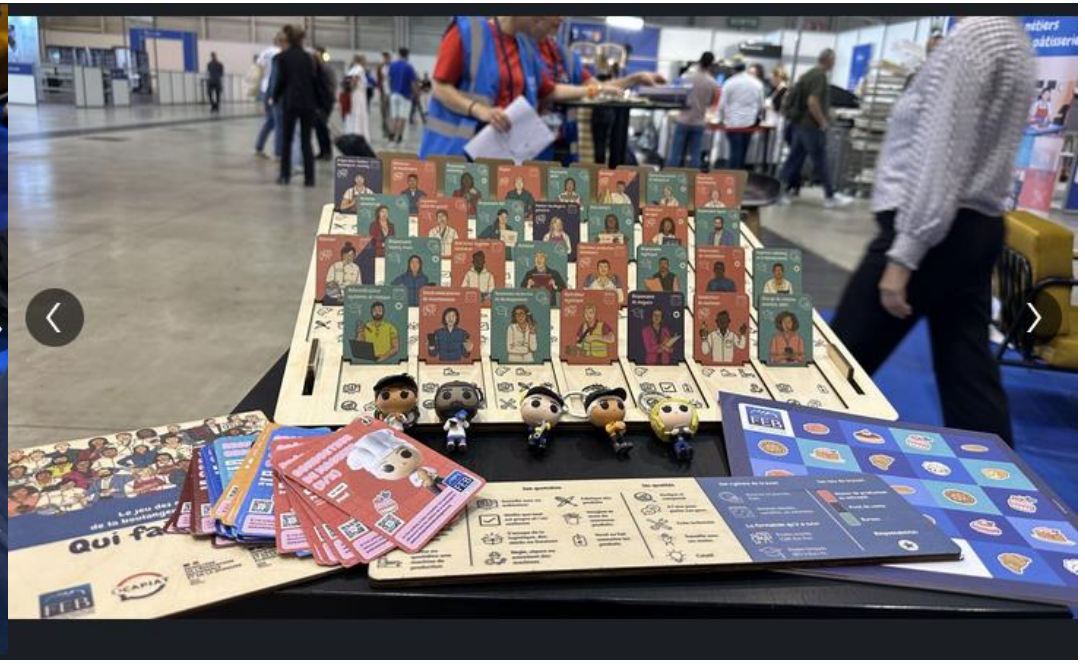

Actualités sociales

Convention SNIPO/FEB/FranceTravail/Cheops/UNML

- Signature en mars 2025 d'une Convention nationale entre la FEB, le SNIPO, France Travail, l'UNML et Cheops, sous le partenariat de la ministre du Travail ;
- Objectif : développer les relations entre les entreprises et les acteurs de l'emploi pour mieux répondre aux besoins de recrutement ;
- Plusieurs webinaires ces derniers mois pour présenter la Branche BVP/Œufs et les métiers de la filière Œufs; à destination de FranceTravail, Cheops et les Missions locales.
- Volonté d'organiser des visites terrain sur l'année 2026.



S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Oeuf

Dossiers SNIPO

REP Emballages ménagers

REP Emballages ménagers

Pour rappel :

- 3 REP différentes :
  - **REP Emballages ménagers**
  - **REP Emballages de la restauration**
  - **REP Emballages Professionnels**

- **REP Emballages ménagers** : REP historique, pour les emballages ménagers ;

- **REP Restauration :** entrée en vigueur en mars 2024, concerne les emballages de produits alimentaires spécifiquement utilisés par les professionnels de la restauration ;

- **REP Emballages Professionnels :**
  - Nouvelle REP en discussion depuis plusieurs mois ;
  - Concerne tous les emballages des produits consommés ou utilisés par les professionnels ;
  - Démarrage au 1er juillet 2026 ;
  - Englobera la REP Restauration.

⇨ **Emballages ovoproduits (IAA et RHD) concernés par cette nouvelle REP.**

REP Emballages ménagers

- Publication le 18 décembre des 2 arrêtés relatifs à la nouvelle **REP Emballages professionnels** (sur cahier des charges et sur périmètre) ;

- Sur périmètre, reprise dans l'Annexe de l'arrêté des seuils déjà prévus dans la REP Restauration initiale :
  - **Boite de 36 pièces** pour les œufs coquilles ;
  - **Emballage de 500g** pour les ovoproduits.

⇨ En dessous de ces seuils, les emballages restent soumis à la **REP Emballages ménagers ;**

⇨ Au-dessus de ces seuils, les emballages sont soumis à la nouvelle **REP Emballages professionnels.**

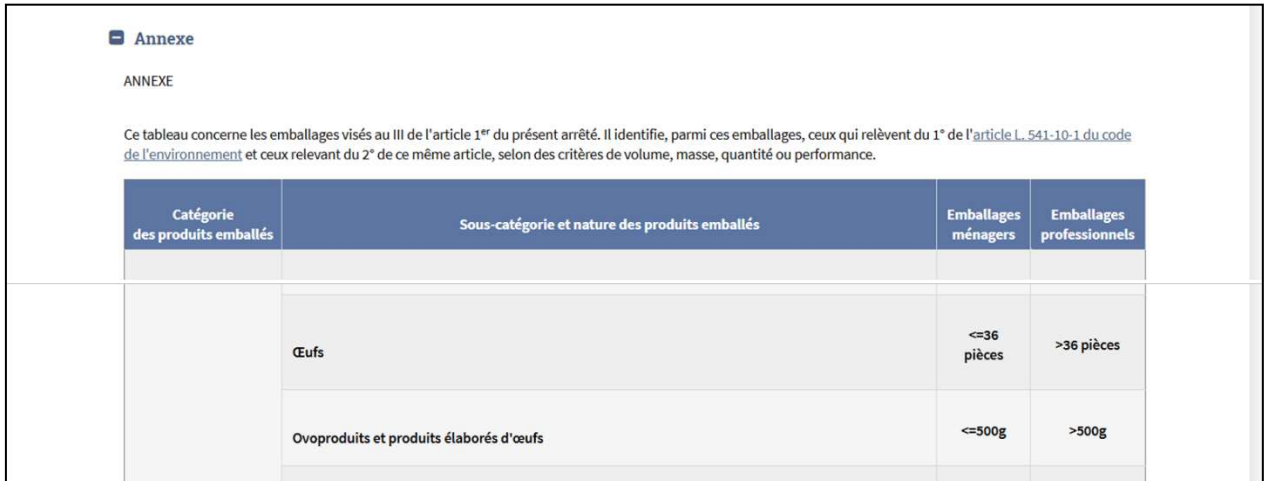

Annexe

ANNEXE

Ce tableau concerne les emballages visés au III de l'article 1er du présent arrêté. Il identifie, parmi ces emballages, ceux qui relèvent du 1° de l'article L. 541-10-1 du code de l'environnement et ceux relevant du 2° de ce même article, selon des critères de volume, masse, quantité ou performance.

Catégorie des produits emballés	Sous-catégorie et nature des produits emballés	Emballages ménagers	Emballages professionnels
	Œufs	<=36 pièces	>36 pièces
	Ovoproduits et produits élaborés d'œufs	<=500g	>500g

S.N.I.P.O.
Syndicat National
des Industriels et Professionnels de l'Œuf

Merci à tous pour votre attention !

Prochain Conseil d'Administration :
Vendredi 20 février 2026
De 08h00 à 10h00